

**Identification de l'organisme qui passe le marché** : Communauté de Communes du Pays de Saint-Fulgent – Les Essarts, 2 rue Jules Verne, 85250 Saint Fulgent

**Objet du marché** : Travaux pour l'extension de voirie de la ZAE de la Lérandière à Saint-Fulgent

**Procédure de passation** : Procédure adaptée (articles 27 et 34 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et article 42 de l'Ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics)

**Attribution du marché** : Le marché est attribué à l'entreprise SOFULTRAP de Saint-Fulgent pour un montant de 96 647.65 € HT, comprenant la PSE relative à la pose d'un film biodégradable sous les plantations d'un montant de 560.00 € HT.

**Critères d'attributions retenus** : Pour retenir l'offre la plus avantageuse, le jugement des offres a été effectué selon les critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- **60% - Valeur technique**
- **40% - Prix des prestations**

**Date d'attribution en Conseil communautaire** : 25/09/2018

**Date de notification du marché** : 08/10/2018

**Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours** : Les entrepreneurs ou prestataires ayant candidaté au présent marché et n'ayant pas été retenus sont recevables à former un recours contre le contrat devant la juridiction administrative territorialement compétente dans un délai de deux mois à compter de l'affichage ou de la publication de l'avis de signature de ce marché.

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 10/10/2018